



## SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUILLET 2017

À la fin juillet, 5005 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 34 de moins qu'à la fin juin. Le taux de chômage est resté stable à 2.9% et il se situe sous le niveau suisse, comme le mois précédent.

Le chômage a encore légèrement reculé par rapport au mois dernier pour atteindre son point le plus bas de l'année. L'activité arrive en effet à son niveau maximum dans les professions de la construction, qui ont par conséquent enregistré un nombre très faible de sorties du chômage en juillet. Quant aux professions de l'hôtellerie-restauration, elles ont enregistré un fort recul du chômage en juillet grâce à la saison touristique estivale qui bat son plein.

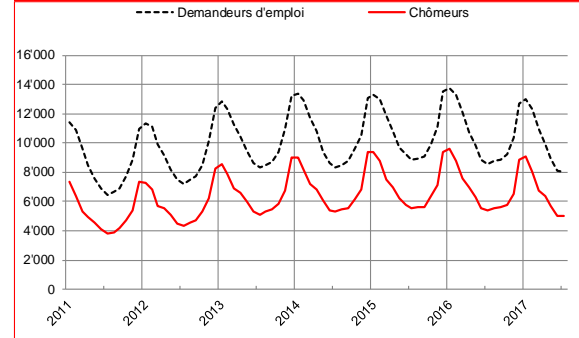
Le chômage a également diminué par rapport à l'année dernière, une diminution constatée dans presque tous les groupes de professions. La tendance à la reprise annoncée pour 2017 se confirme. D'ailleurs, selon la Banque cantonale du Valais, le produit intérieur brut (PIB) cantonal devrait croître de 1,9% en 2017 (+1,4% au niveau national).

8 août 2017

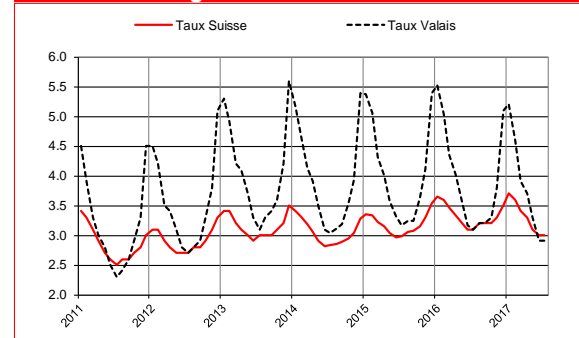
### Chômage juillet 2017

	Taux	Chômeurs	
Valais	2.9%	5005	→
Haut-Valais	1%	449	→
Valais central	3.7%	2491	→
Bas-Valais	3.2%	2065	→

### Chômeurs et demandeurs d'emploi



### Taux de chômage Suisse-Valais



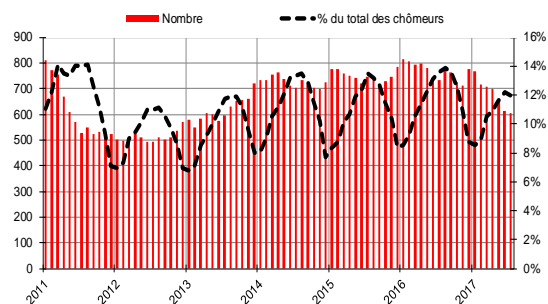
### Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Juillet 2017	variation mensuelle	variation annuelle	Juillet 2017	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	3.0	0.0	0.1	133926	323	5871
Valais	2.9	0.0	-0.2	5005	-34	-380
Haut-Valais	1.0	-0.1	-0.2	449	-15	-73
Valais Central	3.7	0.0	-0.3	2491	-9	-184
Bas-Valais	3.2	-0.1	-0.2	2065	-10	-123
RAV Oberwallis	1.0	0.0	-0.2	445	-15	-74
ORP Sierre	3.3	-0.1	-0.4	768	-30	-100
ORP Sion	3.9	0.0	-0.2	1725	21	-85
ORP Martigny	3.1	-0.1	-0.1	1005	-35	-56
ORP Monthey-St.-Maurice	3.4	0.1	-0.2	1053	21	-71

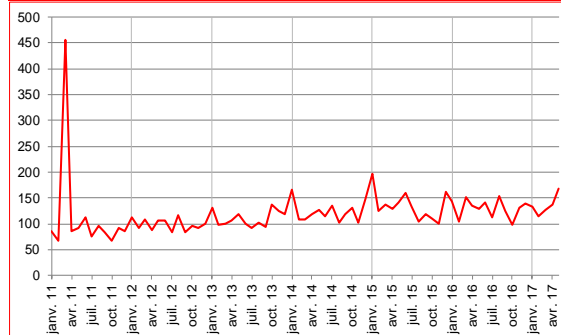
### Contact

Peter Kalbermatten, Chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30.  
Tél. 027 606 73 05

## Chômeurs de longue durée



## Arrivées en fin de droits



## Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Juillet 2017	variation mensuelle	variation annuelle	□	variation mensuelle	variation annuelle
<b>15-24 ans</b>	755	55	-131	3.4	0.3	-0.5
<b>25-49 ans</b>	2955	-42	-193	3.0	0.0	-0.2
<b>50 ans et plus</b>	1295	-47	-56	2.5	-0.1	-0.1
<b>Hommes</b>	2649	-14	-257	2.8	0.0	-0.3
<b>Femmes</b>	2356	-20	-123	3.0	0.0	-0.1
<b>Suisses</b>	2816	57	-185	2.2	0.1	-0.1
<b>Etrangers</b>	2189	-91	-195	5.0	-0.2	-0.5
<b>Au chômage depuis 1-6 mois</b>	3122	-96	-173			
<b>Au chômage depuis 6-12 mois</b>	1280	72	-79			
<b>Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)</b>	603	-10	-128			

## Chômage par groupes de professions

	Juillet 2017					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle		Variation annuelle	
			Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
<b>Professions saisonnières</b>						
Construction	488	10	3	1	-94	-16
Hôtellerie, restauration et nettoyage	1007	20	-122	-11	-78	-7
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	118	2	17	17	-9	-7
<b>Professions non saisonnières</b>						
Industrie	566	11	15	3	-78	-12
Professions commerciales et de la vente	649	13	-8	-1	-6	-1
Transports et activités techniques	414	8	-18	-4	-59	-12
Information et communication	157	3	10	7	-17	-10
Activités spécialisées, scientifiques et financières	258	5	10	4	-14	-5
Activités de service administratif et de soutien	665	13	15	2	-12	-2
Santé humaine et action sociale	446	9	18	4	6	1
Professions artistiques	40	1	8	25	-1	-2
Autres professions	197	4	18	10	-18	-8

**Taux de chômage :** Depuis le 1er janvier 2014, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2012-2014) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 174'064 personnes.

**Chômeurs :** Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

**Chômeurs de longue durée :** Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

**Chômeurs en fin de droit :** chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.